

**Séance plénière du jeudi 11 octobre 2012**

# Décision Modificative du Budget 2012

**Intervention de Jacques CHAUSSAT**

*Président du groupe Union des Démocrates et Indépendants  
au Conseil Général de la Seine-Saint-Denis*



Monsieur le Président,

J'ai un problème.

J'ai en effet la triste sensation de répéter sans cesse les mêmes choses, de jouer la même musique sombre ou, si vous préférez, funèbre sur la situation financière, le budget, le compte administratif et les décisions modificatives successives.

Je reçois toujours les mêmes réponses basées sur la pratique bien connue de la fuite en avant et sur la mise en cause, jusqu'à ces derniers mois, de l'Etat.

Alors que faut-il faire ? Renoncer ? Renoncer à vous demander des explications et des comptes ? Renoncer à apporter critiques et suggestions ? Non. Jamais. Ce n'est évidemment pas possible. Je suis plutôt du genre tenace, pugnace.

Alors je vais continuer inlassablement. Peut-être changerai-je ma manière de faire si nous n'arrivons pas à obtenir réponses claires et remèdes adaptés pour **sauver ce département d'un désastre annoncé ou pour le moins prévisible.**

La décision modificative que vous nous soumettez en appelle déjà d'autres. Ce ne sera pas suffisant en effet. Nous voyons bien que les ajustements proposés s'inscrivent dans le cadre d'une **situation alarmante**. Vous qualifiez vous-même le contexte budgétaire du département de préoccupant. Mais ce qualificatif est faible : **Il y a le feu, Monsieur le Président !**

Je rappelle, que pour réussir le bouclage du budget 2012, vous avez pris en compte, par anticipation, les résultats du compte administratif. L'excédent constaté, résultant notamment d'une mobilisation habile d'emprunts, nous avait cependant conduits à vous déclarer que la section de fonctionnement était quasiment en faillite.

Eh bien vous recommencez l'opération puisque vous annoncez – vous l'écrivez dans notre note explicative – que les besoins de financement s'élèvent à

11,045 millions d'euros pour le fonctionnement

8,938 millions d'euros en investissement.

Vous ajoutez : l'équilibre est satisfait par

- une diminution de l'auto-financement de 11,044 millions d'euros (il était déjà faible)
- un ajustement de l'emprunt à 19,982 millions d'euros.

Conclusion : de nouveaux emprunts vont financer **partiellement l'investissement** mais en fait, **essentiellement le fonctionnement**. C'est incroyable mais la triste réalité est bien celle-là. La fuite en avant continue.

Et, avec cette « gymnastique » de grande souplesse financière recherchée; nous allons dépasser allégrement le milliard de dette.

Vous vous dites sans doute : ce n'est pas grave, on remboursera demain. Oui, demain. Mais qui ? Oui, vous y réfléchirez certainement demain.

Alors quelles solutions ?

Rassurez-moi : le chèque attendu de l'Etat va bientôt arriver ainsi que les allocations complémentaires pour un financement pérenne du RSA ?

J'ose croire, puisque vous avez convaincu les responsables au plus haut niveau de l'Etat de votre bon droit en la matière, que vous allez rapidement être crédité de sommes que vous estimez dues.

Je n'ose imaginer le contraire. **Ce serait une catastrophe financière et ... politique, Monsieur le Président.**

N'oubliez pas : il vous faut aussi penser au futur des collègues. Je rappelle que vous vous êtes engagés à prendre les mesures indispensables pour dégager chaque année 30 millions d'euros afin d'assurer les engagements pris dans le cadre des Partenariats Public Privé.

Quelques mots sur l'état de la dette tel que développé dans le rapport d'information que vous nous avez remis.

Je ne conteste pas le fait que des efforts de prise en compte des problématiques posées, aient été entrepris.

Il s'agit en fait, autant que faire se peut, d'endiguer le risque d'une spirale infernale de **pertes abyssales potentielles sur des emprunts structurés, mal « ficelés » et périlleux.**

Evidemment, le pourcentage de ces crédits baisse au regard de la dette globale. Nous savons pourquoi : la forte croissance des emprunts récents.

Je constate par ailleurs que le pourcentage des couvertures, sous forme de swaps, est particulièrement bas : 22,8 % s'agissant de produits que vous considérez « toxiques ».

Les contrats **les plus dangereux, parmi les plus risqués**, représentent 28,30 % de l'encours, soit près de 285 millions d'euros, soulignant ainsi le fait que nous sommes en permanence sur un baril de poudre.

Dans un contexte aussi sombre, vous avez effectué un choix stratégique de gestion de la dette que je ne partage pas. Certes il a au moins le mérite d'exister.

Il y avait, de mon point de vue, beaucoup mieux à faire mais cela exigeait, **entre autres**, des efforts notables de compression des dépenses passant par des obligations de réorganisation de notre administration et des systèmes de fonctionnement. Vous ne l'avez pas voulu. Soit.

Monsieur le Président, vous avez à assumer un lourd héritage.

Vous savez, dans certaines successions, il est préférable de conditionner son acceptation sous bénéfice d'inventaire. Mais peut-être l'avez-vous accepté en toute connaissance de cause. Quoi qu'il en soit, je ne vous souhaite vraiment pas, c'est très sincère, d'avoir à déposer le bilan, c'est-à-dire, de remettre à la tutelle préfectorale la gestion de notre département.

Alors je vais vous souhaiter bonne chance, une chance soutenue par ce chèque tant attendu de notre Etat Providence.